

RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Les côteaux Capelligérois



La Chapelle-Iger est un petit village situé au centre du département, à une cinquantaine de kilomètres de Paris. Il est situé dans le canton de Rozay en Brie et fait partie de la communauté de communes des «Sources de l'Yerres». Ses habitants sont les Capelligérois.

Son église sans clocher, démoli en 1922, car il était trop vétuste.

La cloche, datée de 1531, est désormais accrochée au-dessus de la porte d'entrée en ogive.

Cette ancienne église abbatiale Saint Léger a été restaurée au XX^e siècle.

A l'intérieur, une remarquable Vierge à l'Enfant sur pierre peinte et dorée, du premier quart du XIV^e siècle, et trois pierres tombales dont l'une porte, dans sa partie supérieure, une tête de mort et 2 écussons.



Son lavoir, avec fontaine (XIV^e siècle) et pédiluve (XIX^e siècle) sont restaurés en 1993 et par les chantiers-école en 1998. Mis en eau par la source de la fontaine, il est à l'origine utilisé pour les animaux.

Il s'agit du plus grand pédiluve conservé en Seine et Marne.

À environ 1 km se trouve le château de Champ-Gueffier,

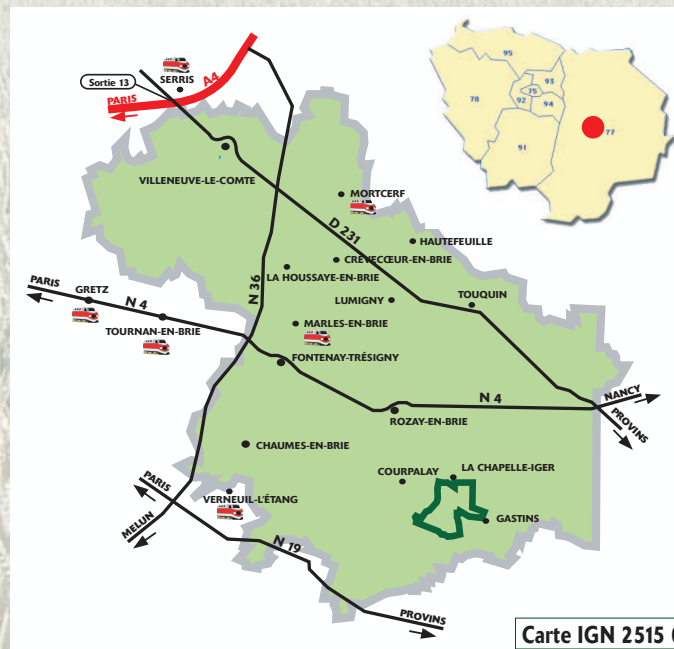
Le plus ancien seigneur connu est P.A. de Champ Gaifier, vers 1170.

Louis de Boislandry (1750-1834), négociant, banquier, économiste, ami de La Fayette, fut échevin de Versailles (1788-1789) puis député du Tiers Etat aux Etats Généraux. Il est mort à Champgueffier et inhumé à La Chapelle-Iger. Ce château est démoli et reconstruit au XIX^e siècle.

Sa halle a été édifée en 1994 sur la place du village et sert pour ses manifestations.

Sur la Commune de Gastins voir Le Moulin Choix du XIX^e siècle avec ses ailes de type Berton (premier modèle à crémaillère (1845) et sur la route qui mène de Gastins à Fleury, voir la stèle de Claude Hériot, fusillé par les Allemands le jour de la Libération de Gastins.

Le lavoir de Fleury date du XVIII^e siècle.



Carte IGN 2515 0

Commodités

- Gîte de France à côté de la Ferme de Vaux, sur la Commune de Gastins.
- Gares SNCF de Tournan en Brie et de Marles en Brie.

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner ses débris.
- Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
- Relever les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
- Tenir les chiens en laisse.

Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de nous le signaler.

Fiche réalisée avec le concours de la Communauté de Communes des Sources de l'Yerres, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de la Chapelle-Iger.

Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdeleyres.fr et si-centrebrie.fr. Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : Hervé CAMPENON
Septembre 2008



LA CHAPELLE IGER,
point de départ de ce circuit
vous invite à parcourir ses côteaux.



13 km



3 h 00



Balisage jaune



Départ : place de la Halle à La Chapelle-Iger.

(à voir, sur la place : Ancienne église Abbatiale Saint Léger avec sa cloche apparente – Lavoir et pédiluve du XIX^e siècle - il s'agit du plus grand pédiluve conservé en Seine & Marne - La Halle).

➊ Prendre la rue des Vignes, en face de la Halle, puis suivre le chemin herbeux tout droit sur 900 m.

A l'intersection tourner à gauche et monter le chemin. A l'intersection suivante, prendre à droite et suivre ce chemin bordé d'arbres fruitiers sur 1200 m. Au bout, après la ligne électrique, prendre droite. Poursuivre toujours tout droit sur ce chemin qui descend, franchir le ru de Vallière et passer devant la ferme de Vaux et le gîte de France.

Poursuivre en montant la petite route goudronnée. ➋ Tourner à gauche avant le Moulin de Choix. (Ce moulin mérite une petite visite). Aux deux prochaines intersections, tourner à droite. Traverser la D49 et prendre la direction de la ferme de Bois Guyot. Avant la ferme, ➌ prendre le chemin à gauche. À l'intersection suivante, après avoir contourné la ferme, descendre à gauche le chemin jusqu'à la D 215. ➍ Prendre à droite et franchir le pont sur le ru de l'Yvron. Suivre la route sur un peu plus de 500 m puis prendre le chemin à droite. Traverser un petit bois. Continuer tout droit sur ce chemin en légère montée.

➎ Arrivé au hameau de Fleury : (à voir ancien lavoir du XVIII^e siècle à droite), emprunter la petite route à droite (rue des sablons) qui mène sur la place. Passer entre la ferme et le hangar et juste après la ferme, prendre le chemin à droite. À 300 m tourner à gauche et descendre jusqu'au ru de l'Yvron qu'il faut longer sur 200 m avant de trouver une petite passerelle.

Traverser le ru et remonter le chemin en face sur 500 m, tourner à droite sur 50 m, puis à gauche.

A l'intersection, prendre en face et redescendre vers La Chapelle-Iger en passant sous la ligne électrique. Suivre la rue du Maréchal Leclerc (D49), franchir le pont sur le ru de Vallière. Un peu plus loin nous arrivons sur la place du village, terme de cet itinéraire.

